

	Formation aide-soignante	Version n°2 Date : 03/2026
--	---------------------------------	-------------------------------

PUBLIC CONCERNÉ :	Tout public selon les pré-requis précisés ci-après. Accessible aux personnes en situation de handicap après entretien avec l'organisme dispensateur de l'action de formation.
OBJECTIF GÉNÉRAL :	La certification mise en place par l'arrêté du 10 juin 2021 vise à répondre aux évolutions du rôle de l'aide-soignant. En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée. Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies : 1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ; 2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ; 3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.
PRÉ-REQUIS :	- Être âgés de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation, - Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité : connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal, - Qualités humaines et capacités relationnelles : aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit ; aptitude à entrer en relation avec une personne et à ; aptitude à collaborer et à travailler en équipe, - Aptitudes en matière d'expression écrite, orale : maîtrise du français et du langage écrit et oral, pratique des outils numériques, - Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique : aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables, maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure, - Capacités organisationnelles : aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail.
DURÉE :	La formation représente une durée totale de 1540 heures, soit 770 heures ou 22 semaines de formation théorique et 770 heures ou 22 semaines de formation en milieu professionnel. La formation théorique et pratique comprend 10 modules. L'enseignement en Institut est dispensé sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés ou travaux pratiques, en petits groupes d'apprenants permettant l'apprentissage progressif des gestes techniques nécessaires à l'acquisition des compétences. Les outils de simulation en santé sont utilisés également pour favoriser les apprentissages pratiques et gestuels. Un dispositif d'accompagnement pédagogique individualisé des apprenants complète le dispositif de formation. La formation comprend aussi quatre périodes de stage, trois stages de cinq semaines et un stage de sept semaines, à réaliser en milieu professionnel dans le secteur sanitaire, social ou médico-social, en établissement, en hospitalisation à domicile ou dans les services d'accompagnement et d'aide à la personne. Le parcours de stage comprend au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique et une période auprès de personnes âgées. Les trois stages de cinq semaines visent à explorer les trois missions suivantes de l'aide-soignant :

	Formation aide-soignante	Version n°2 Date : 03/2026
--	---------------------------------	-------------------------------

	Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ; Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel dans différents contextes comme la prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est en phase aigüe et la prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est stabilisé. Le stage de sept semaines réalisé en fin de formation permet l'exploration ou la consolidation du projet professionnel.
DELAI D'ACCES :	L'accès à la formation aide-soignante n'est pas soumis à l'inscription "parcoursup". Le calendrier relatif à l'organisation de la sélection à l'entrée en IFAS est déterminé sur le plan régional et soumis à validation de l'ARS (rentrées de septembre et janvier de chaque année en fonction des instituts.) Les modalités et dates d'inscription sont précisées sur le site.
SELECTION	L'arrêté concernant les modalités d'admission à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant a été publié au journal officiel : Cliquer ici pour prendre connaissance de l'arrêté du 7 avril 2020, Cliquer ici pour prendre connaissance de l'arrêté du 12 avril 2021 modifiant l'arrêté du 07 avril 2020 Et complété par l'arrêté du 10 juin 2021
NOMBRE DE PLACES MAXIMUM OUVERTES A LA SELECTION :	- Châteauroux : 40 places + 20 places pour l'antenne de formation d'Issoudun (rentrée sept. 2026) - Le Blanc : 30 places (rentrée janv. 2027)
CONTENU DE LA FORMATION :	Les textes concernant la sélection sont disponibles via le lien suivant : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidT0exte=JORFTEXT000041789610
PASSERELLES – EQUIVALENCES - ALLEGEMENTS :	Les textes concernant les passerelles – équivalences et allègements de formation : https://www.ifpm-chateauroux-leblanc.fr/wp-content/uploads/2026/03/EQUIVALENCES-ET-ALLEGEMENTS-DE-FORMATION-AS.pdf
EVALUATION :	Evaluations des blocs de compétences en stage ou par étude de situation ou situation simulée. Art.9 [...] <i>La note retenue est la meilleure note obtenue entre la session d'évaluation initiale et celle de rattrapage, y compris si l'élève est redoublant. [...] En cas de non validation de compétences en milieux professionnels, l'élève effectue une période en milieu professionnel de rattrapage des compétences en milieu professionnel.</i>
VALIDATION :	L'IFAS site de CHATEAUROUX a un quota de 40 élèves aides-soignants, le site de LE BLANC un quota de 30 élèves aides-soignants et le site d'ISSOUDUN 20 élèves aides-soignants. L'arrêté du 10 Juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'Aide-soignant est appliqué sur les différents sites de formation. Le diplôme d'Etat d'aide-soignant atteste de l'obtention et de la validation des cinq blocs de compétences définis dans le référentiel de certification figurant en annexe II de l'arrêté du 10 juin 2021 pour l'exercice de la profession. Le diplôme d'Etat est enregistré au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles. Cliquer ici prendre connaissance de Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux - Légifrance (legifrance.gouv.fr) Cliquer ici pour connaître la FICHE RNCP du diplôme d'Etat Aide-soignant

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Pour atteindre ces objectifs, l'IFAS s'appuie en premier lieu sur son personnel permanent et sur un vaste réseau d'intervenants. Ces moyens humains, richesse essentielle de l'IFAS, sont mobilisés dans une réelle mutualisation des compétences de tous ses acteurs. Cette mise en commun concerne les expériences déjà réalisées, tous les savoirs disponibles, les différentes méthodes pédagogiques mises en œuvre dans les différents sites et filières de formation. En alimentant la réflexion collective, interne et externe, elle est facteur d'enrichissement réciproque et de cohérence. Enfin, l'IFAS veille à l'adaptation permanente de ses prestations, pour inscrire son action dans les enjeux présents et émergents. Cette vision s'appuie notamment sur les projets pédagogiques de chaque filière de formation, projets élaborés avec la participation de l'ensemble des personnels concernés et des étudiants, actualisés chaque année

L'équipe pédagogique

- L'équipe pédagogique du site de CHATEAUROUX est constituée du directeur de l'IFAS, de la coordinatrice pédagogique et de 3 formatrices infirmières diplômées d'Etat.
- L'équipe pédagogique du site d'ISSOUDUN est constituée du directeur de l'IFAS, de la coordinatrice pédagogique et de 2 formateurs infirmier/cadre de santé diplômés d'Etat.
- L'équipe pédagogique du site de LE BLANC est constituée du directeur de l'IFAS, d'une coordinatrice pédagogique et d'un formateur infirmier diplômé d'Etat.

La direction de l'IFAS assure une supervision pédagogique de l'ensemble des enseignements théoriques et cliniques des différents sites de formation. Le directeur est responsable du fonctionnement général de l'institut, de l'organisation de la formation initiale, de la conformité du contenu du programme aux textes officiels, de l'animation et de l'encadrement des membres de l'équipe. Les formateurs permanents (infirmier(e)s diplômés d'état ou cadres de santé) construisent les contenus de formation, assurent les enseignements théoriques et cliniques, le suivi personnalisé de chaque élève et font vivre le lien avec les terrains de stage. Les permanents sont recrutés sur la base de leur CV pour leurs compétences en formation. Ces formateurs intègrent une équipe avec laquelle ils vont travailler.

- Les adjoints administratifs des différents sites de formation participent à l'accueil du public et des élèves, à l'élaboration des documents officiels et du contenu de la formation. Ils accompagnent les élèves dans leurs démarches administratives et participent à la vie de l'institut.

Les intervenants extérieurs sont des professionnels de santé et autres experts assurant des interventions à l'institut dans les différents domaines de la formation. Ils sont choisis par l'équipe pédagogique en fonction de leurs compétences spécifiques et de leurs expériences. Pour les formateurs vacataires et prestataires : Le recrutement des intervenants se fait essentiellement par les réseaux professionnels (terrains professionnels, autres centres de formation). Le CV sert de repère sur l'expérience et la formation et l'échange avec les réseaux sur la qualité des prestations fournies. Avant l'intervention, l'intervenant a un cahier des charges à respecter. Il est demandé à l'intervenant au regard du cahier des charges (objectifs, contenus) de fournir un plan de son (ses) intervention(s) et les moyens pédagogiques retenus. Si l'intervenant en est d'accord, il met à disposition un plan de son cours, les documents remis aux étudiants et son support de cours. Une évaluation auprès des étudiants est réalisée pour les interventions sur le domaine de formation. Cette évaluation permet de faire un retour à l'intervenant et de nous engager ou pas à poursuivre notre collaboration. Nous organisons également des régulations avec les étudiants.

	Formation aide-soignante	Version n°2 Date : 03/2026
--	---------------------------------	-------------------------------

LES LOCAUX :	<u>Les locaux et le matériel pédagogique</u> L'IFAS dispose de nombreuses salles de cours équipées de système vidéo et 1 salle de travaux pratiques réservées à la simulation procédurale, et du matériel paramédical. Nous disposons également d'un centre de ressource documentaire accessible aux stagiaires, animé par une documentaliste à la disposition des élèves pour tous leurs apprentissages. 10 postes, ordinateurs sont également disponibles en salle informatique. Une Cafeteria présente à l'intérieur du CH permet une restauration rapide. Des micro-ondes sont à disposition des stagiaires au RDC.
METHODES PEDAGOGIQUES :	<u>L'alternance cours et stage</u> La formation des élèves doit intégrer la période de stage dans un processus d'apprentissage progressif. Pour cela, une collaboration étroite entre les responsables d'encadrement et les formateurs de l'IFAS est indispensable. Utiliser l'alternance en formation, c'est permettre à l'étudiant : - De prendre du recul vis-à-vis de son vécu de stage, - D'analyser ses pratiques et celles des soignants, - De se positionner et de se construire en tant que futur professionnel. La formation « professionnalisante » s'articule autour de « l'alternance cours stage » C'est à dire en construisant l'organisation des savoirs, savoir-faire et savoir-être afin de mettre en lien les savoirs théoriques et les situations cliniques. Ce processus permet à l'élève de confronter « le savoir à l'action » et de mettre du sens sur l'ensemble des activités à réaliser. Les apprentissages de la pratique se font en stage et à l'IFAS. La pratique ne se réduit pas à la réalisation d'actes ou de techniques mais se réfère à l'acquisition de savoirs et d'attitudes professionnels. <u>L'alternance intégrative</u> La formation repose sur une alternance se traduisant par une succession de temps de formation en stage et en institut. L'équipe pédagogique vise la construction d'un dispositif favorisant le modèle d'une alternance dite « intégrative ». L'alternance intégrative se caractérise par une mise en cohérence des différentes périodes de l'alternance et des interventions concertées de l'ensemble des acteurs. Les analyses de situations concrètes de travail vécues en stage vont permettre les apprentissages tant à l'institut de formation que dans les unités de soins. Ainsi, nous définirons l'alternance intégrative en référence à G. Malglaive comme « un processus d'équilibration des compétences en formation par un aller et retour centre-terrain, pratique-théorie, fondé sur une articulation systémique (...) où les acteurs des différents lieux fonctionnent en complémentarité et en synergie (plutôt qu'en juxtaposition, concurrence ou déni de l'autre). » <i>Malglaive G. Alternances et compétences. Cahiers pédagogiques. 1994;(320):26-28</i>

METHODES PEDAGOGIQUES :

Les méthodes pédagogiques :

- Cours magistral : la méthode, est utilisée pour transmettre des informations à un grand nombre de personnes en un temps réduit. Ils sont dispensés en grand groupe. Ils concernent les savoirs contributifs et sont dispensés par des intervenants spécialistes du thème traité
- Recherche sur une thématique : travail en groupe ou en individuel suivi d'un temps de restitution collectif. Afin de nourrir son exposé, l'élève est amené à rechercher des informations, à questionner son expérience, à confronter sa représentation et à se poser des questions.
- Analyses de situations cliniques : travail en groupe ou en individuel suivi d'un temps d'exploitation collectif. Afin d'analyser les situations, l'élève doit mobiliser ses connaissances, comprendre et se questionner, afin de développer son raisonnement clinique.
- Jeux de rôle : apprentissage par situations simulées.
- La simulation : Simulation d'une situation de prise en charge d'une personne autour des thèmes du handicap, de la démence, de la gestion de situations de crise. Il s'agit de mettre en évidence les notions de bienveillance et de bientraitance. Les élèves peuvent s'immerger totalement dans les situations scénarisées par les formateurs ; débriefing, travail d'analyse avec l'aide du formateur pour se situer dans sa posture professionnelle. (Démarche réflexive). Un compte rendu bilan est fait avec les formateurs permanents La simulation est une pédagogie active orientée sur l'apprentissage et centrée sur l'apprenant. L'erreur est possible, elle est analysée avec le groupe. Cette méthode pédagogique permet également de travailler sur la gestion du stress et de renforcer la confiance en soi. L'objectif principal de la simulation est : « Jamais la première fois sur le patient » *Granry. JC Moll MC, recommandations de la Haute Autorité de Santé (ARS). Janvier 2012*
- JOB DATING
- Accompagnement individualisé ou suivi pédagogique individualisé : C'est un outil au service de l'apprenant. Le suivi peut être envisagé sous différentes formes en bilan, pour l'intégration des connaissances, et sur un temps d'analyse des pratiques. Il peut être individuel ou collectif.
- En dehors de cette programmation il existe des rencontres entre les stagiaires et les formateurs selon les besoins respectifs
- La dynamique de groupe : La dynamique de groupe est utilisée comme outil pédagogique dans l'acquisition des méthodes de travail, l'analyse des situations, l'élaboration et l'évaluation de projets, ainsi que l'exploitation du vécu individuel et collectif.

Accessibilité aux personnes porteuses de handicap

Les instituts de formation du Centre Hospitalier CHATEAUROUX-LE BLANC sont sensibles à l'accueil et l'accompagnement des étudiants et élèves en situation de handicap. Des salles de cours sont situées en rez-de-chaussée et des sanitaires sont adaptés. Sur chaque site de formation, des correspondants handicap sont à votre écoute :

CONTACTS :

IFSI/IFAS/IFA CHATEAUROUX :

- **Madame COATRIEUX Vanessa**
vanessa.coatrieux@ch-chateauroux.fr
Tel : 02.54.29.60.31
- **Madame TINGAUD Magali**
magali.tingaud@ch-chateauroux.fr
Tel : 07.89.33.05.09

IFSI/IFAS LE BLANC

- **Madame DESIRE Nathalie**
nathalie.desire@ch-leblanc.fr
Tel : 02.54.28.28.61